PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE DOMONT SÉANCE DU 16 MARS 2023

Nombre d'Administrateurs
En exercice : 9
Présents : 7
Votants : 7

L'an deux mil vingt-trois, le 16 mars à dix-neuf heures
le Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 6 mars s'est réuni
au Centre Communal d'Action Sociale, 18 rue de la Mairie,
sous la Présidence de Marie-France MOSOLO, Vice-Présidente du C.C.A.S.

ETAIENT PRESENTS :
Mme Marie-France MOSOLO, Mme Rolande RODRIGUEZ, Mme Laurence LUBET, Mme Chantal MEJASSON, Mme Véronique DELMASURE, Mme Marie-Claude BOISMARTEL,
M. Frédéric HOUSSAIS (arrivée à 19h12)

ABSENTS EXCUSES :
Mme Marie DABIN, M. Frédéric BOURDIN,

✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

1 **Compte rendu analytique (relevé de décisions) du Conseil d'Administration du 9 février 2023**
APPROUVÉ à l'unanimité

2 **Finances :** Approbation du Compte de Gestion 2022
APPROUVÉ à l'unanimité

3 **Finances :** Approbation du Compte Administratif 2022
APPROUVÉ à l'unanimité

4 **Finances :** Approbation des Résultats 2022
APPROUVE à l'unanimité l'affectation définitive du résultat et la reprise des résultats de l'exercice 2022 du budget primitif CCAS 2023 en sections de fonctionnement et d'investissement suivant le tableau joint en annexe et comme suit :

- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2022 de 62 755,56 €uros : recette au compte 001 « résultat d'investissement reporté »

- Report du résultat cumulé de la section de fonctionnement 2022 de 27 329,05 €uros : recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »

5 **Finances :** Budget Primitif 2023

ADOPTE le budget primitif 2023 du Budget du CCAS au niveau du chapitre par nature pour la section de fonctionnement et la section d'investissement :

- Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : 132 300,00 €uros
- Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes : 70 310,00 €uros

AUTORISE le Président ou son représentant à passer tous les actes administratifs nécessaires à son exécution

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil d'Administration du 16 mars 2023 est levée à dix-neuf heures vingt-six.

Marie-France MOSOLO
Vice-Présidente du C.C.A.S.

VILLE de DOMONT 95